

Le plan de promotion du commerce extérieur, en bref...

Le Plan de promotion du commerce extérieur (PPCE) présente les stratégies et activités mises de l'avant par le gouvernement afin de soutenir le développement du commerce international. Il permet au secteur privé d'influer sur l'élaboration de ces stratégies et de participer activement aux activités proposées. Sa gestion relève du gouvernement fédéral, de concert avec les provinces et l'industrie canadienne.

Le PPCE est conçu pour harmoniser davantage l'offre canadienne à la demande existant sur les marchés mondiaux. Il intègre par ailleurs l'expansion du commerce et des investissements, la politique commerciale et les transferts de technologies, chacun de ces volets étant essentiel à la réussite du pays sur les marchés internationaux.

Le présent document et ceux qui l'accompagnent rendent compte du consensus auquel sont parvenus les divers partenaires à la faveur du processus de consultation du PPCE. Ces documents comprennent trois parties : un aperçu, une série de stratégies sectorielles, et une liste des activités internationales prévues.

■ **L'Aperçu** - Il définit le contexte général où s'appliqueront les stratégies sectorielles décrites en détail dans le Plan. L'Aperçu comporte quatre volets : un **Exposé stratégique** qui résume la politique commerciale du gouvernement et ses objectifs relatifs au développement du commerce international; un **Aperçu par région géographique** qui présente, pour chaque région géographique, les débouchés, les défis à relever et les aspects prépondérants; une liste d'**activités intersectorielles** devant favoriser le développement du commerce international; et les adresses des **Centres des services aux entreprises du Canada**.

■ **Les stratégies sectorielles** - La principale partie du Plan comprend 23 profils sectoriels détaillant comment le gouvernement compte soutenir l'industrie dans les efforts qu'elle fait pour profiter des possibilités offertes à l'échelle mondiale en matière de commerce, de technologie et d'investissements. Chaque stratégie résume, pour le secteur étudié, l'ordre de priorité à suivre pour accroître le commerce international, et elle résulte de consultations étroites avec le secteur privé.

■ **Les activités internationales** - Une liste d'activités internationales accompagne chaque stratégie sectorielle. Elle résulte de consultations entre le gouvernement et l'industrie, et l'on y trouve les activités précises que les gouvernements comptent parrainer pour appuyer chaque stratégie. On encourage les entreprises canadiennes à participer à ces activités et à obtenir des détails auprès du ministère ou de l'organisme indiqué.

Dites-nous ce que vous en pensez !

Nous révisons constamment le PPCE en fonction des opinions reçues de nos clients. Vos idées sur la façon dont nous pourrions améliorer le PPCE sont importantes pour nous. Si vous avez des observations à formuler ou des questions à poser, ou si vous voulez savoir comment participer plus activement au processus, n'hésitez pas à communiquer avec le Groupe de travail sur le PPCE.

Téléphone : 1-613-944-ITBP (944-4827)

Télocopieur : 1-613-996-9265

En outre, nous vous saurions gré de prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire ci-joint.